



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **23 juin 2014**

Délibération n° 2014-0121

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Budget supplémentaire 2014 - Tous budgets

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

**Rapporteur** : Monsieur le Président Collomb

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 juin 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 25 juin 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, MM. Claisse, Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Mme Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, M. Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Philip (pouvoir à Mme Brugnera), Mme Laurent (pouvoir à Mme Jannot), M. Rivalta (pouvoir à M. Vesco), Mme Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Fenech (pouvoir à M. Cochet), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Moreton (pouvoir à M. Vial), Mme Poulain (pouvoir à M. Rousseau), M. Sannino (pouvoir à Mme Dognin-Sauze).

Absents non excusés : M. Calvel.

**Conseil de communauté du 23 juin 2014****Délibération n° 2014-0121**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Budget supplémentaire 2014 - Tous budgets**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 3 juin 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Chaque année, les comptes de résultats des budgets communautaires, les propositions pour leur affectation et les budgets supplémentaires qui en découlent, sont soumis au vote du Conseil.

Aussi, outre l'affectation des résultats 2013, il est également proposé diverses modifications de crédits ouverts par nature et par chapitre, pour l'année 2014.

Les unes sont des virements à l'intérieur des dépenses ou des recettes prévues (chapitres), les autres augmentent ou réduisent, d'un montant égal, les prévisions de recettes ou de dépenses.

Conformément à l'arrêté ministériel du 16 décembre 2013 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M 14, la présentation respecte la forme de la maquette budgétaire réglementaire.

**Budget principal - affectation du résultat de fonctionnement 2013 et budget supplémentaire 2014**

Le résultat de la section de fonctionnement du budget principal de la Communauté urbaine de Lyon, constaté au compte administratif 2013, présenté par délibération séparée, s'élève à 352 933 326,56 €.

Les crédits engagés non réalisés sur 2013 ont fait l'objet de reports sur l'exercice 2014, pour un montant de 40 588 412,99 € en dépenses et 3 588 622,53 € en recettes.

Ainsi, le résultat cumulé de fonctionnement du compte administratif 2013 ressort à + 315 933 536,10 €.

L'autofinancement n'étant pas réalisé dans l'exercice, la section d'investissement accuse un déficit de clôture de 314 372 840,76 €. Ce déficit est important au regard des exercices précédents (72 M€ en 2012, 169 M€ en 2011), durant lesquels il avait été exceptionnellement minoré par une mobilisation accrue d'emprunts à des conditions avantageuses. Cette mobilisation a été ramenée à des niveaux plus proches des besoins de financements constatés en 2013. Ce déficit s'explique également par l'importance des paiements liés à l'achèvement des projets du plan de mandat.

Il est proposé d'affecter 314 372 840,76 € de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit d'investissement, à inscrire au compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé du budget principal.

Le solde du résultat cumulé de fonctionnement ressort ainsi à + 1 560 695,34 € à l'issue de l'exercice 2013.

Les crédits de fonctionnement sollicités par les services lors de la préparation du budget supplémentaire 2014 se sont élevés à 1 790 567,41 € en charge nette avec un fort impact des frais de TVA dus sur les cessions immobilières.

Cependant, la diminution des amortissements (- 8 426 860,09 €) permettrait d'augmenter le virement à la section d'investissement de 6 010 346 € et de diminuer le programme d'emprunt de 1 M€.

Le virement à la section d'investissement pourrait être porté à 119 010 346 € et le programme d'emprunt à long terme à 252 500 000 €.

En section d'investissement, les crédits sollicités par les services s'élèvent à - 3 276 832,93 € en charge nette principalement en raison de la clôture comptable d'opérations anciennes.

Les écritures relatives aux opérations patrimoniales (chapitre 041) constituent des mouvements d'ordre équilibrés en dépenses et en recettes. Elles s'établissent à 3 844 411,05 €. Elles concernent les régularisations d'avances forfaitaires sur marchés (- 0,883 M€), les biens fonciers reçus (1,3 M€), les écritures d'ordre liées au transfert du droit à déduction de TVA pour les activités en délégation de service public (- 0,004 M€), la clôture des mandats de travaux confiés par des tiers publics à la Communauté urbaine (3,431 M€).

Les écritures comptables relatives aux cessions en annuités impliquent l'inscription de dépenses réelles d'investissement permettant la constatation de la créance totale de la collectivité sur l'acheteur avec une somme équivalente en recettes réelles d'investissement relative au produit total de la vente. 39 992 000 € sont inscrits à ce titre.

Le budget supplémentaire 2014 du budget principal pourrait être arrêté à la somme de 402,991 M€.

#### Budget supplémentaire 2014 - budget principal - synthèse - tableau n° 1

Budget principal	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
<b>Investissement</b>	<b>358 559 824,01</b>	<b>358 559 824,01</b>
déficit reporté	314 372 840,76	
affectation au déficit d'investissement		314 372 840,76
virement de la section de fonctionnement		6 010 346,00
dépenses imprévues	17 306,51	
emprunts en euros		- 1 000 000,00
amortissements	- 156 987,67	- 8 426 860,09
opérations patrimoniales	3 844 411,05	3 844 411,05
propositions nouvelles :	40 482 253,36	43 759 086,29
<i>PPI</i>	- 1 096 729,45	2 425 313,04
<i>hors PPI dont :</i>	41 578 982,81	41 333 773,25
<i>cessions d'immobilisations</i>	39 992 000,00	39 992 000,00
<i>autre créances sur particuliers et autres personnes droit privé</i>	370 000,00	1 241 000,00
<i>diverses créances (garantie d'emprunt, communes membres)</i>	356 842,00	56 842,00
<i>taxe d'aménagement et versement pour sous densité</i>	600 000,00	
<i>terrains de voirie</i>	250 000,00	43 931,25
<i>subventions d'équipement versées aux groupes collectivités</i>	10 140,81	
<b>Fonctionnement</b>	<b>44 431 127,42</b>	<b>44 431 127,42</b>
excédent de fonctionnement reporté		38 560 485,80
virement à la section d'investissement	6 010 346,00	
dépenses imprévues	2 029 654,35	
amortissement	- 8 426 860,09	- 156 987,67
restes à réaliser en 2013 reportés en 2014	40 588 412,99	3 588 622,53
propositions nouvelles	4 229 574,17	2 439 006,76
charges à caractère général	3 128 892,12	
<i>dont TVA due sur cessions immobilières</i>	2 600 000,00	
subventions et participations	599 320,63	2 513 789,37
Intérêts moratoires et annulations sur exercices antérieurs	501 361,42	30 913,53
éco taxe poids lourd suite à la suspension du dispositif par l'État		- 250 000,00
dividendes (Euronews)		12 000,00
produits divers		132 303,86
<b>Total</b>	<b>402 990 951,43</b>	<b>402 990 951,43</b>

### Budget annexe des eaux - affectation du résultat de fonctionnement 2013 et budget supplémentaire 2014

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe des eaux de la Communauté urbaine, constaté au compte administratif 2013, présenté par délibération séparée, s'élève à 3 020 142,48 € à la clôture 2013. Les crédits engagés non réalisés sur 2013 ont fait l'objet de reports sur l'exercice 2014, pour un montant de 659 545,59 € en dépenses et 405 582,92 € en recettes.

Ainsi, le résultat cumulé de fonctionnement ressort à 2 766 179,81 €.

L'autofinancement n'étant pas réalisé dans l'exercice, la section d'investissement accuse un déficit de clôture de 1 683 454,42 €.

Il est proposé d'affecter 1 683 454,42 € de l'excédent de fonctionnement à la résorption de ce déficit, à inscrire au compte 1068.

Le solde du résultat cumulé de fonctionnement ressortirait ainsi à 1 082 725,39 €.

Le besoin de financement nouveau exprimé par les directions lors de la préparation du budget supplémentaire 2014 s'élève à 848 779 € en charge nette en section de fonctionnement en raison, notamment, des indemnités (1 M€) à verser aux candidats évincés dans la procédure de renouvellement de la délégation de service public de distribution d'eau potable.

Les dépenses d'investissement liées à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) étant revues à la baisse en raison de la clôture d'opérations anciennes, le volume des prévisions d'emprunts pourrait être revu à la baisse pour - 3 800 000 €, soit une inscription ajustée à 7 800 000 €.

Le budget supplémentaire 2014 du budget annexe des eaux pourrait être arrêté à la somme de - 805 699,10 €.

### Budget supplémentaire 2014 - budget annexe des eaux - synthèse - tableau n° 2

Budget annexe des eaux	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
<b>Investissement</b>	<b>- 2 858 873,08</b>	<b>- 2 858 873,08</b>
déficit reporté	1 683 454,42	
affectation au déficit d'investissement		1 683 454,42
dépenses imprévues	42 742,47	
emprunts en euros		- 3 800 000,00
amortissements	- 70 097,00	184 664,13
opérations patrimoniales	- 292 410,34	- 292 410,34
propositions nouvelles :	- 4 222 562,63	- 634 581,29
<i>PPI</i>	- 4 222 562,63	- 634 581,29
<b>Fonctionnement</b>	<b>2 053 173,98</b>	<b>2 053 173,98</b>
excédent de fonctionnement reporté		1 336 688,06
dépenses imprévues	- 20 814,74	
amortissement	184 664,13	- 70 097,00
restes à réaliser en 2013 reportés en 2014	659 545,59	405 582,92
propositions nouvelles	1 229 779,00	381 000,00
charges à caractère général	1 098 050,00	
subventions et participations	116 600,00	131 000,00
charges ou produits divers	15 129,00	250 000,00
<b>Total</b>	<b>- 805 699,10</b>	<b>- 805 699,10</b>

### Budget annexe de l'assainissement - affectation du résultat de fonctionnement 2013 et budget supplémentaire 2014

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement de la Communauté urbaine, constaté au compte administratif 2013, présenté par délibération séparée, s'élève à 23 323 605,77 € à la clôture 2013. Les crédits engagés non réalisés sur 2013 ont fait l'objet de reports sur l'exercice 2014, pour un montant de 3 767 335,68 € en dépenses et 1 690 126,85 € en recettes.

Ainsi, le résultat cumulé de fonctionnement ressort à 21 246 396,94 €.

L'autofinancement n'étant pas réalisé dans l'exercice, la section d'investissement accuse un déficit de clôture de 19 935 628,94 € (18,324 M€ en 2012, 16,277 M€ en 2011, 12,236 M€ en 2010).

Il est proposé d'affecter 19 935 628,94 € de l'excédent de fonctionnement à la résorption de ce déficit, à inscrire au compte 1068.

Le solde du résultat cumulé de fonctionnement ressortirait ainsi à 1 310 768,00 €.

Le besoin de financement nouveau exprimé par les directions, en section de fonctionnement, s'élève à 59 779,00 € en charge nette en raison de l'impact des diminutions opérées sur les charges à caractère général.

Le virement à la section d'investissement pourrait être augmenté et porté à 13 900 000,00 €.

Les dépenses d'investissement liées à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) étant envisagées à la baisse en raison de la clôture d'opérations anciennes, le volume des prévisions d'emprunts a été diminué de 3 100 000 €, soit une inscription ajustée à 10 300 000 €.

Le budget supplémentaire 2014 du budget annexe de l'assainissement pourrait être arrêté à la somme de 22,051 M€.

### Budget supplémentaire 2014 - budget annexe de l'assainissement - synthèse - tableau n° 3

Budget annexe de l'assainissement	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
<b>Investissement</b>	<b>16 862 032,23</b>	<b>16 862 032,23</b>
déficit reporté	19 935 628,94	
affectation au déficit d'investissement		19 935 628,94
virement de la section de fonctionnement		1 500 000,00
dépenses imprévues	61 202,06	
emprunts en euros		- 3 100 000,00
amortissements	- 38 609,00	- 1 108 578,71
opérations patrimoniales	9 771,00	9 771,00
propositions nouvelles :	- 3 105 960,77	- 374 789,00
<i>PPI</i>	- 3 105 960,77	- 374 789,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>5 189 494,68</b>	<b>5 189 494,68</b>
excédent de fonctionnement reporté		3 387 976,83
virement à la section d'investissement	1 500 000,00	
dépenses imprévues	820 958,71	
amortissement	- 1 108 578,71	- 38 609,00
restes à réaliser en 2013 reportés en 2014	3 767 335,68	1 690 126,85
propositions nouvelles	209 779,00	150 000,00
<i>charges à caractère général</i>	- 209 098,37	
<i>subventions et participations</i>	147 377,37	
<i>Intérêts moratoires et annulations sur exercices antérieurs</i>	157 000,00	
<i>charges ou produits divers</i>	114 500,00	150 000,00
<b>Total</b>	<b>22 051 526,91</b>	<b>22 051 526,91</b>

### Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - affectation du résultat de fonctionnement 2013 et budget supplémentaire 2014.

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe, constaté au compte administratif 2013, présenté par délibération séparée, s'élève à 5 566 298,84 € à la clôture 2013.

L'autofinancement n'étant pas réalisé dans l'exercice, la section d'investissement accuse un déficit de clôture de 5 345 246,50 €.

Aucun reste à réaliser n'a été constaté en fin d'exercice 2013. Ainsi, le résultat cumulé de fonctionnement ressort également à 5 566 298,84 €.

Il est proposé d'affecter 5 345 246,50 € à la résorption du déficit de la section d'investissement.

En section de fonctionnement, le besoin de financement nouveau exprimé par les directions s'élève à 3 593 612,34 €. Ces crédits correspondent pour 3 372 560,00 € à la cession en annuité d'un terrain dans le cadre de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Hôtel de Ville à Vaulx en Velin.

Le budget supplémentaire 2014 du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe pourrait être arrêté à la somme de 12 311 418,84 €.

### Budget supplémentaire 2014 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - synthèse - tableau n° 4

Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
<b>Investissement</b>	<b>8 717 806,50</b>	<b>8 717 806,50</b>
déficit reporté	5 345 246,50	
affectation au déficit d'investissement		5 345 246,50
sorties de stock		3 372 560,00
propositions nouvelles :	3 372 560,00	0,00
<i>hors PPI</i>	<i>3 372 560,00</i>	
<b>Fonctionnement</b>	<b>3 593 612,34</b>	<b>3 593 612,34</b>
excédent de fonctionnement reporté		221 052,34
dépenses imprévues	221 052,34	
sorties de stock	3 372 560,00	
restes à réaliser en 2013 reportés en 2014	0,00	0,00
propositions nouvelles	0,00	3 372 560,00
<i>cessions de terrains en annuités</i>	<i>0,00</i>	<i>3 372 560,00</i>
<b>Total</b>	<b>12 311 418,84</b>	<b>12 311 418,84</b>

### Budget annexe du restaurant communautaire - affectation du résultat de fonctionnement 2013 et budget supplémentaire 2014

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe du restaurant communautaire, constaté au compte administratif 2013, présenté par délibération séparée, s'élève à 15 901,46 € à la clôture 2013.

Les crédits engagés non réalisés sur 2013 ont fait l'objet de reports sur l'exercice 2014, pour un montant de 89 445,78 € en dépenses et 73 544,32 € en recettes.

Ainsi, le résultat cumulé de fonctionnement ressort à 0,00 €.

Le résultat de la section d'investissement à la clôture 2013 est également nul.

En section d'investissement les propositions des services au titre de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) en dépenses (30 341,82 €) et en recettes (33 970,50 €) concernent des écritures d'avances à annuler et réémettre.

L'équilibre du budget supplémentaire est assuré par une augmentation de 10 140,81 € de la participation du budget principal ainsi portée à 84 865,81 €.

Le budget supplémentaire 2014 du budget annexe du restaurant communautaire pourrait être arrêté à la somme de 87 457,54 €.

#### Budget supplémentaire 2014 - budget annexe du restaurant communautaire - synthèse - tableau n°5

Budget annexe du restaurant communautaire	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
<b>Investissement</b>	<b>14 176,79</b>	<b>14 176,79</b>
amortissements	- 16 165,03	- 29 934,52
propositions nouvelles !	30 341,82	44 111,31
<i>PPI</i>	<i>30 341,82</i>	<i>33 970,50</i>
<i>hors PPI</i>	<i>0,00</i>	<i>10 140,81</i>
<b>Fonctionnement</b>	<b>73 280,75</b>	<b>73 280,75</b>
excédent de fonctionnement reporté		15 901,46
dépenses imprévues	13 258,15	
amortissement	- 29 934,52	- 16 165,03
restes à réaliser en 2013 reportés en 2014	89 445,78	73 544,32
propositions nouvelles	511,34	0,00
<i>charges ou produits divers</i>	<i>511,34</i>	<i>0,00</i>
<b>Total</b>	<b>87 457,54</b>	<b>87 457,54</b>

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

#### DELIBERE

1° - **Reporte** les résultats antérieurs, conformément aux écritures du comptable public :

- en excédent de fonctionnement :

- . 352 933 326,56 € pour le budget principal,
- . 3 020 142,48 € pour le budget annexe des eaux,
- . 23 323 605,77 € pour le budget annexe de l'assainissement,
- . 5 566 298,84 € pour le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe,
- . 15 901,46 € pour le budget annexe du restaurant communautaire ;

- en déficit d'investissement :

- . 314 372 840,76 € pour le budget principal,
- . 1 683 454,42 € pour le budget annexe des eaux,
- . 19 935 628,94 € pour le budget annexe de l'assainissement,
- . 5 345 246,50 € pour le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe.

2° - **Affecte** :

a) - 314 372 840,76 € sur les 352 326 201,56 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget principal, à la résorption du déficit d'investissement constaté au compte administratif 2013,

b) - 1 683 454,42 € sur les 3 020 142,48 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget annexe des eaux, à la résorption du déficit d'investissement constaté au compte administratif 2013,

c) - 19 935 628,94 € sur les 23 323 605,77 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement, à la résorption du déficit d'investissement, constaté au compte administratif 2013,

d) - 5 345 246,50 € sur les 5 566 298,84 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe, à la résorption du déficit d'investissement, constaté au compte administratif 2013.

**3° - Décide** la mise à jour, par propositions nouvelles, au titre de l'année 2013 des prévisions budgétaires par chapitre, selon les maquettes réglementaires jointes à la présente délibération.

**4° - Approuve** le budget supplémentaire pour 2014 arrêté en conséquence à la somme de :

- . 402 990 951,43 € pour le budget principal,
- . - 805 699,10 € pour le budget annexe des eaux,
- . 22 051 526,91 € pour le budget annexe de l'assainissement,
- . 12 311 418,84 € pour le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe,
- . 87 457,54 € pour le budget annexe du restaurant communautaire.

**5° - Précise** qu'à l'égard du comptable public, cette approbation porte sur les montants par chapitre dans chacune des sections, le budget principal, le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe et le budget annexe du restaurant communautaire étant voté selon la nomenclature budgétaire M 14 par nature, les budgets annexes des eaux et de l'assainissement étant votés selon la nomenclature budgétaire M 49.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 25 juin 2014.**